



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2022

**De la session ordinaire tenue en présentiel au
341, rue Principale Nord, local 3050
Amos QC J9T 2L8**

Les membres du conseil d'administration :

Présences :

M^{mes} Marie-Claude Auger
Amélie Boutin, TEAMS
Sylvette Caron
Diane De Serres
Martine Dionne, TEAMS
Ruth Mirabelle Essangui, TEAMS
Isabelle Godbout, vice-présidente, TEAMS
Élise Gingras, TEAMS

MM. Alain Albert, TEAMS
Marco Labrecque
Ismael Lessard-Lacombe, TEAMS
Jacquelin Roy, TEAMS
Stéphane Saulter, président
Alain Therrien, TEAMS

Les directions de services :

M^{mes} Johanne Godbout, secrétaire générale
Marie-Hélène Grondin, directrice du Service de l'enseignement

MM. Maxime Pellerin, directeur du Service des ressources humaines
Yannick Roy, directeur général

Invité :

M. Yvan Desrochers, Responsable de l'application des règles contractuelle

Absence :

M. Éric Bourque

1 Ouverture de la séance

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par monsieur Stéphane Saulter.
Il est 19 h.

1.1 Assermentation du représentant de la communauté 18-35 ans

Document déposé :

- Assermentation du représentant de la communauté 18-35 ans.

Le directeur général présente le nouvel administrateur du conseil d'administration, monsieur Ismaël Lessard-Lacombe, représentant de la communauté des personnes âgées entre 18 et 35 ans.

Tel que prévu à l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique, monsieur Lessard-Lacombe réitère son serment de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité. Soulignons que monsieur a prêté serment le 14 mars dernier devant le directeur général.

1.2 Dépôt des déclarations d'engagement et d'intérêts des membres du CA

En vertu du 2^e alinéa de l'article 4 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration, tous les membres ont pris connaissance, signé et déposé leurs déclarations d'engagement et d'intérêts devant le conseil d'administration.

CA-7604-22

2. — ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR

2 Présentation de l'ordre du jour

- 1 Ouverture de la séance
 - 1.1. Assermentation du membre représentant la communauté 18-35 ans
 - 1.2. Dépôt des déclarations d'engagement et d'intérêt des membres du CA
- 2 Présentation de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal du 8 mars 2022
- 4 Intervention de l'assemblée
- 5 Rapport du directeur général
 - 5.1. Présentation portrait personnalisé de la gestion contractuelle 2021
 - 5.2. Rapports d'activités
 - 5.3. Reddition de comptes
- 6 Rapport des services
 - 6.1. Enseignement
 - 6.1.1. Adoption de l'organisation scolaire 2022-2023
 - 6.1.2. Adoption du calendrier scolaire 2022-2023
 - 6.2. Ressources financières
 - 6.3. Ressources humaines
 - 6.4. Ressources informatiques
 - 6.5. Ressources matérielles
 - 6.6. Secrétariat général
 - 6.6.1. Adoption du plan triennal de répartition des immeubles, des actes d'établissements et de la liste des écoles et centres
 - 6.6.2. Présentation du plan de communication quinquennal du CSS Harricana
- 7 Rapport des comités
 - 7.1. Gouvernance et éthique
 - 7.2. Ressources humaines
 - 7.3. Transport
 - 7.4. Vérification
- 8 Affaires diverses
- 9 Date de la prochaine séance
- 10 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marco Labrecque,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté;
QUE la présidence d'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE

CA-7605-22

3. — ADOPTION DU
PROCÈS VERBAL DU
8 MARS 2022

3 Adoption du procès-verbal du 8 mars 2022

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Diane De Serres,



QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4 Intervention de l'assemblée

Aucune intervention de l'assemblée.

5 Rapport du directeur général

5.1 Présentation du portrait personnalisé de la gestion contractuelle 2021

Document déposé :

- Gestion contractuelle 2017-2021.

Monsieur Yvan Desrochers prend la parole pour présenter le portrait personnalisé de la gestion contractuelle des cinq dernières années. Les résultats de cette année démontrent une progression constante pour atteindre une bonne maîtrise des critères d'évaluation de la conformité et des pratiques en gestion contractuelle à l'Harricana.

En effet pour l'année 2020-2021, pour 26 activités contractuelles de plus de 100 000 \$ totalisation 10 253 584 \$, le sommaire de l'évaluation de la conformité et des pratiques en gestion contractuelle s'élève à 92,8 %. Pour le respect de certaines obligations du cadre normatif, le CSS Harricana a obtenu 100 %. Concernant les obligations en reddition de compte l'évaluation se situe à 92 %. Pour la conformité et l'exactitude des publications au SEAO et des AOP, les résultats se situent à 90 % et 93 %.

5.2 Rapport d'activités

Mars 2022

- Coordination
- Gestion spéciale
- Comité de parents :
 - Suivi de la politique relative aux contributions financières des parents ou des usagers
 - Calendrier scolaire 2022-2023
 - Population scolaire 2022-2023
 - Maintien du découpage des districts pour la désignation des représentants au CA (information)
 - Dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSS Harricana, la liste des écoles, et les actes d'établissements.
- Coordination – Rencontre parents du 9 mars
- Conseil d'administration
- Suivi à la COP du 5 avril
- Rencontre parents
- Comité TIC
- Rencontre avec la direction du Centre de formation générale Le Macadam
- CA – ADGSQ
- Coordination
- Rencontre de démarrage – Cohorte Mars DStudio/DVision
- Rencontre mise à jour des mesures sanitaires
- Rencontre avec le nouveau membre du conseil d'administration, Ismaël Lessard-Lacombe
- 2^e rencontre du comité de budget
- Rencontre offre vaccination 3^e dose 12-17 ans
- Discussion Bail de l'établissement 571, 1^{re} Rue Est – Relocalisation CEGEP
- Gestion
- Rencontre sous-ministre adjointe – Dossier qualité de l'air

- Discussions développement futurs de l'UQAT, campus d'Amos
- Rencontre avec Line Gagnon, directrice des écoles alternatives, Ste-Gertrude et Preissac
- Rencontre pour AGA TREAQ
- Rencontre – Loi d'accès à l'information – Qualité de l'air
- Rencontre avec Annie St-Julien, directrice des écoles St-Félix, St-Dominique et Berry
- Rencontre CRT – Direction établissement – Plan d'effectifs
- Coordination
- Gestion spéciale
- Rencontre avec Maxime Pellerin, directeur du Service des ressources humaines (Bilan – enjeux)
- Rencontre avec Marie-Hélène Grondin, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires (Bilan – enjeux)
- Rencontre avec Pascal Germain, directeur du Service des ressources financières (Bilan – enjeux)
- Rencontre avec Johanne Godbout, secrétaire générale (Bilan – enjeu)
- Rencontre avec les directeurs généraux des CSS/CS
- Comité du budget
- Coordination spéciale : mesures sanitaires
- Coordination COP du 5 avril
- Comité ressources humaines RSEQ
- Bureau de direction FCSSQ
- Session d'information – Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration et d'un CSS francophone
- Bureau de direction FCSSQ (suite)
- Concertation primaire-secondaire sur les besoins de spécialistes 2022-2023
- Rencontre avec Serge Morin, directeur du Service des ressources informatiques (Bilan – enjeux)
- Suivi comité RH RSEQ
- Coordination
- Comité de gestion – CIRSHV
- Tournée régionale du sous-ministre
- Rencontre avec Francis Audet, directeur du Service des ressources matérielles (Bilan – enjeux)
- Rencontre avec Robert St-Onge, directeur du Centre de formation professionnelle Harricana
- Rencontre avec Mario Massé, directeur des écoles St-Joseph, St-Mathieu, La Motte
- Préparation COP 5 avril
- Déroulement Lac-à-l'épaule
- Rencontre avec Stéphanie Carignan, directrice de l'école Sacré-Cœur/St-Viateur
- Rencontre avec Anik Saumure, directrice des écoles NDSC Barraute, Landrienne, Natagan

Avril 2022

- Comité stratégique CAG-MEQ

ENTREVUES ET MÉDIAS

- Entrevue avec Martin Guindon, journaliste, Radio-Canada, Communiqué de presse : Les élus de Barraute satisfaits des réponses du CSS Harricana

5.3 Reddition de comptes

Service des ressources humaines



DGRH-022-22 Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien – secteur général

Service des ressources matérielles

DGRM-014-22 Octroi contrat ouvertures et finition extérieure ES Natagan

DGRM-015-22 contrat Services professionnels en ingénierie mécanique et électrique - école de La Motte

DGRM-016-22 contrat Services professionnels en architecture – école de La Motte

DGRM-017-22 Octroi contrat Services professionnels en ingénierie civil et structure – école de La Motte

DGRM-018-22 Octroi contrat réfection système chauffage St-Viateur

DGRM-019-22 Autorisation ODS professionnels étude géotechnique – Carrefour du savoir

DGRM-020-22 d'aller en appel d'offres pour le renouvellement des contrats d'entretien ménager de 12 établissements

DGRM-021-22 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'achat de commutateur intelligent

DGRM-023-22 Autorisation – offre de services professionnels pour expertise de structure au carrefour du savoir Harricana

6 Rapport des services

6.1 Enseignement

CA-7606-22

6.6.1. — ADOPTION DE
L'ORGANISATION
SCOLAIRE 2022-2023

6.1.1 Adoption de l'organisation scolaire 2022-2023

Documents déposés :

- Sommaire décisionnel;
- Population prévisionnelle 2022-2023;
- Plan d'organisation scolaire 2022-2023.

CONSIDÉRANT les documents déposés à cette séance;

CONSIDÉRANT le respect des orientations du Plan quinquennal d'organisation scolaire 2018-2023 (modifié pour 2022-2023);

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Élise Gingras,

QUE le conseil d'administration adopte le plan d'organisation scolaire pour l'année scolaire 2022-2023, tel que présenté par le Service de l'enseignement, du secteur des jeunes et des services complémentaires.

ADOPTÉE

CA-7607-22

6.1.2. — ADOPTION DU
CALENDRIER SCOLAIRE
2022-2023

6.1.2 Adoption du calendrier scolaire 2022-2023

CONSIDÉRANT la tenue des consultations officielles;

CONSIDÉRANT l'accord favorable du Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT), district Harricana;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Élise Gingras,

QUE ce centre de services scolaire adopte le calendrier scolaire 2022-2023 du « secteur Jeunes » en formation générale, préscolaire, primaire et secondaire, de la formation professionnelle et générale des adultes tels que présentés;

QUE la directrice du Service de l'enseignement et des services éducatifs complémentaires soit et est autorisée à signer une entente avec le syndicat de l'enseignement de l'Ungava de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT), afin d'officialiser le calendrier scolaire 2022-2023 secteur des jeunes.



ADOPTÉE

6.2 Ressources financières

Aucun point traité.

6.3 Ressources humaines

Aucun point traité.

6.4 Ressources informatiques

Aucun point traité.

6.5 Ressources matérielles

Aucun point traité.

6.6 Secrétariat général

6.6.1 Adoption du plan triennal de répartition des immeubles, des actes d'établissements et de la liste des écoles et centres

Documents déposés :

- Sommaire décisionnel;
- Plan triennal 2022-2023, 2023-2024 à 2024-2025;
- Actes d'établissement 2022-2023;
- Liste des écoles et centres 2022-2023.

CONSIDÉRANT l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et des centres ainsi que les actes d'établissements présentés à cette séance;

CONSIDÉRANT les consultations tenues auprès des différentes instances prévues à la Loi;

CONSIDÉRANT les explications fournies;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sylvette Caron,

QUE ce conseil adopte le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2023 à 2024-2025, les actes d'établissements 2022-2023 et la liste des écoles et des centres 2022-2023.

ADOPTÉE

6.6.2 Présentation du plan de communication quinquennal du CSS Harricana

La secrétaire générale présente le plan de communications quinquennal du CSS Harricana. Ce dernier a été élaboré à partir d'un audit des communications basé sur les points contacts de l'organisation ainsi que sur l'analyse des zones de performances et de vulnérabilités des outils de communication de l'organisation et des nouvelles pratiques émergentes. De plus, les piliers de la marque Harricana ont été établis et les priorités de communications déterminées en fonction des orientations du plan d'engagement vers la réussite. Un parcours clients et un plan d'action ont été élaborés pour les trois clientèles prioritaires ciblées soit les parents, les élèves adultes ainsi que les employés.

7 Rapport des comités

7.1 Gouvernance et éthique

Aucun point traité.

CA-7608-22

6.6.1. — ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION DES IMMEUBLES, DES ACTES D'ÉTABLISSEMENTS ET DE LA LISTE DES ÉCOLES ET CENTRES



7.2 Ressources humaines

Aucun point traité.

7.3 Transports

Aucun point traité.

7.4 Vérification

Le président du comité, monsieur Alain Therrien, résume les points abordés lors de la dernière séance du comité s'étant tenue le 21 mars dernier en effectuant un retour sur les déboursés couvrant la période d'octobre 2021 à février 2022.

Il mentionne que l'article 99 du Règlement de délégation de pouvoirs stipule que la direction d'établissement, à l'occurrence le directeur du Service des ressources financières, peut déterminer les contributions financières exigibles relativement aux services et aux biens pour lesquels le droit à la gratuité ne s'applique pas dans les établissements.

Considérant que la Résidence étudiante Harricana constitue un service, le sommaire décisionnel d'indexation a été présenté en coordination le 8 février 2022 et n'aura plus à être adopté par le conseil d'administration.

Le processus sera, à partir de cette année, conforme au Règlement de délégation de pouvoirs.

8 Affaires diverses

Aucun point traité.

9 Date de la prochaine séance

La secrétaire générale mentionne qu'une séance extraordinaire pourrait se tenir le 24 mai 2022. Une convocation sera transmise une semaine avant si le besoin se confirme.

La prochaine séance ordinaire est prévue le 20 juin 2022.

10 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Alain Albert,

QUE la séance soit levée. Il est 21 h.

CA-7609-22

10. — LEVÉE DE LA
SÉANCE



Stéphane Saulter, président



Johanne Godbout, secrétaire générale

ADOPTÉE

